

Image not found or type unknown



Paiement d'un fermage

Par **cdisamp**, le **27/12/2020** à **11:17**

Maître,

J'ai consenti un bail portant sur des terres rurales à une personne physique. Le bail prévoit que celles-ci seront mises à disposition d'un GAEC dont ce fermier est membre. Celui-ci me propose de faire payer le fermage par le GAEC pour des raisons de simplification comptable alors que le bail prévoit le paiement par le titulaire.

Cela entraîne-t-il des conséquences juridiques à +/- long terme sur le bail ?

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement.

M

Par **Zénas Nomikos**, le **27/12/2020** à **12:03**

Bonjour,

voici : <https://www.pleinchamp.com/actualite/gestion-de-l-exploitation~pratique-du-bail-rural-en-societe>